Zeitschrift: Domaine public Herausgeber: Domaine public

Band: - (1981)

Heft: 595

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

public

omain

J.A. 1000 Lausanne 1

Hebdomadaire romand N° 595 11 juin 1981 Dix-huitième année

Rédacteur responsable: Laurent Bonnard

Le numéro: 1 franc Abonnement pour une année: 48 francs

Administration, rédaction: 1002 Lausanne, case 2612 1003 Lausanne, Saint-Pierre 1 Tél. 021 / 22 69 10 CCP 10-155 27

Imprimerie des Arts et Métiers SA

Ont collaboré à ce numéro: Eric Baier Rudolf Berner Jean-Pierre Bossy François Brutsch André Gavillet Yvette Jaggi Victor Ruffy

595

L'argent cher

Comme de la pluie et du beau temps, des calmes plats et des coups de tabac, pourquoi s'étonner si l'argent est cher ou bon marché? Les vieux bourlingueurs de la finance suisse en ont vu d'autres. Est-ce si lointain — moins de dix ans — les emprunts obligataires de premier ordre à 8%, 8¼%, le fédéral à 7½? L'amplitude actuelle reste dans le cadre des graphiques ordinaires; la pointe ne crève pas la marge supérieure.

La dernière hausse spectaculaire, qui eut lieu après 1972, à la suite de l'excès de crédit créé par les banques et avant le choc de 1974, avait un caractère national: elle appartenait aux mesures classiques antisurchauffe. Aujourd'hui, le phénomène est

international, de nature à dérouter même les plus blasés. Dangereux et profondément inéquitable.

En pesant les mots, il faut souligner qu'il représente une forme, nouvelle par ses dimensions extraordinaires, d'exploitation économique.

Un chiffre: en Suisse, le passage de 4% à 5½% représente pour le seul marché hypothécaire une charge supplémentaire, réellement payée par les locataires, les propriétaires indépendants et les agriculteurs, de deux milliards. Certes, il faut déduire, pour obtenir un chiffre net, la meilleure rétribution de l'épargne (il n'y a pas que de petits épargnants!) mais ajouter la hausse proportionnelle des autres formes de crédit qui chargent les budgets publics, industriels et commerciaux.

A l'échelle internationale, on sait qu'un des pro-

SUITE ET FIN AU VERSO

Le cochon de payant

De décembre 1979 à fin février 1981 (quatorze mois), dans les 71 instituts bancaires qui annoncent à la Banque Nationale Suisse l'évolution des postes de leurs bilans, l'épargne a diminué de 2,69 milliards. Mais le recul, certes général, est avant tout le fait des clients des cinq grandes banques commerciales.

Le détail est le suivant, significatif:

- 5 banques commerciales: -1,54 milliards;
- 29 banques cantonales: -0,92 milliards;
- 37 banques régionales: -0,23 milliards.

Plus de la moitié des retraits viennent des clients des grandes banques (bien conseillés!). Les banques commerciales participent pour 30% à l'épargne nationale. Faites le rapprochement:

plus de 50% des retraits, pour 30% du volume total de l'«épargne»...

Une hausse du taux hypothécaire de 1% représente 1400 millions de charges supplémentaires pour les emprunteurs.

1% représente, arithmétiquement, une hausse des loyers de 14% et une hausse de l'indice du coût de la vie de 2,8%.

Pour qu'une meilleure rétribution de l'épargne compense la hausse de votre loyer, vous devriez posséder Fr. 160 000.—. Mais si vous avez Fr. 160 000.—, placez-les sur le marché international — les banques vous renseigneront. Vous engrangerez ainsi un petit bénéfice net et vous aurez contribué à la baisse de l'épargne, ce qui justifiera une nouvelle hausse des taux nationaux! En-dessous de Fr. 160 000.—, vous êtes un pauvre perdant et un cochon de payant.